



Union Paneuropéenne Internationale

F-67000 STRASBOURG

E-Mail : international.paneurope@gmail.com

www.international-paneuropean-union.eu

Budapest, le 28 janvier 2022

Une certaine idée de l'Europe

Alain Terrenoire

Président de l'Union Paneuropéenne Internationale

Richard Coudenhove-Kalergi a introduit son livre Paneuropa par la formule suivante :

« Tout grand événement historique a commencé en utopie pour finir en réalité ».

Puis, il a poursuivi ainsi sa préface « Beaucoup d'hommes ont rêvé d'une Europe unie, mais peu se sont décidés à la créer. Il ne sert à rien de la désirer, il faut en faire un objet de volonté.

La seule force qui puisse réaliser la Paneurope c'est la volonté des Européens. Mais la seule force qui puisse l'arrêter, c'est aussi la volonté des Européens.

Ainsi, une partie du destin du monde se trouve entre les mains de chaque Européen ».

Vingt-trois ans après cet appel, l'union des européens commença ses premiers pas.

A Sopron, trente-huit ans plus tard, lors du pique-nique Paneuropéen, la séparation entre les européens a pris fin. Puis, des pays de l'Europe centrale et orientale, après avoir recouvré leurs frontières nationales, ont pu rejoindre l'Union Européenne. Tous les pays européens qui le souhaitent y sont les bienvenus, dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Avec sa vision réaliste, Richard Coudenhove-Kalergi considérait que l'union des européens commencerait par l'économie dans un grand marché commun réglementé, ouvert à la libre concurrence.

Cette première étape s'est accomplie avec la mise en oeuvre progressive de politiques communes par la libre circulation des hommes, des biens et des capitaux. Avec l'adoption de droits fondamentaux lors des traités d'adhésion, l'agriculture et la pêche, les politiques structurelles et régionales, l'harmonisation sociale et l'aide au développement ont constitué les principaux domaines d'intervention communautaire. L'euro, qui est devenu la monnaie unique de dix-neuf pays, devrait être adopté par tous les autres membres de l'Union.

Mais, pour que « l'utopie » Paneuropéenne devienne réalité, la tâche reste considérable. Seule « la volonté des européens » permettra de l'accomplir.

Notre premier défi consiste à exister par nous-même et pour nous-même. Nous voulons une Europe puissance, assurant son indépendance, garantissant nos libertés, notre solidarité et, surtout, la pérennité de notre civilisation.

L'Union Européenne aura à s'exercer en souveraineté, complémentaire aux souverainetés nationales, pour traiter de certaines missions essentielles.

Le numérique, dont nous sommes dépendants et qui s'est imposé en tous domaines, est un de nos défis majeurs avec les technologies de communication, les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle, la mécanique quantique et tout ce qui favorise la recherche et l'innovation. La maîtrise des espaces aériens et maritimes est également un des objectifs pour notre indépendance. L'Europe ne doit pas rester sous le contrôle et la contrainte d'entreprises multinationales extérieures, qui savent tout de nous, tant public que privé, grâce aux outils et aux moyens qu'ils possèdent.

Au moment où la politique agricole commune est délaissée, il faut au contraire assurer notre souveraineté alimentaire. Pour se nourrir, l'Europe peut être autosuffisante grâce à son savoir-faire séculaire, à des terres et des climats favorables à la diversité des productions. S'y ajoute une industrie agro-alimentaire performante.

La crise sanitaire est également un défi auquel il nous faut apporter une réponse durable. Nous la subissons douloureusement depuis plus de deux ans. Elle a révélé l'insuffisante harmonisation des politiques de santé en Europe. Improvisation, manque de masques, de tests, de capacité hospitalière et de décisions coordonnées face au traitement de la pandémie chinoise, telle fut, et reste encore, la situation dans l'Union Européenne. Elle a néanmoins réussi à produire et à distribuer les vaccins nécessaires à l'ensemble de la population. Nous devons donc ajouter la politique de la santé à nos objectifs européens.

Pour réduire les émissions de CO₂, être exemplaire dans la préservation du climat, la transition énergétique et la protection de l'environnement, ce qui n'est pas le moindre de ses défis, l'Union Européenne doit, notamment, réussir à imposer une barrière tarifaire à ses frontières extérieures. Sinon, comme c'est encore le cas dans les domaines de la fiscalité et du social, elle continuerait de favoriser, par ses importations, le dumping et la concurrence déloyale de ses partenaires commerciaux.

Malheureusement, l'Union Européenne ne s'est pas suffisamment dotée d'une politique commune de l'énergie. Les économies d'énergie, associées à des investissements considérables dans le solaire photovoltaïque et les éoliennes, tributaires des conditions météorologiques et de l'absence de possibilité de stockage, ne pourront pas suffire à compenser la disparition programmée des énergies fossiles. De surcroît, l'approvisionnement en gaz, auquel s'ajoute le gazoduc Nord Stream II, aggrave la dépendance de plusieurs pays européens à l'égard de la Russie.

Seule la contribution de l'énergie d'origine nucléaire, non carbonée, peut répondre aux exigences climatiques dans les délais que nous nous sommes fixés. Les pays européens qui y ont renoncé ont commis une erreur, dont ils risquent de subir les conséquences géopolitiques.

L'immigration est un autre défi d'une permanente actualité que l'Union Européenne doit traiter dans un respect mutuel et la sérénité, conjointement avec les gouvernements des Etats membres et les pays d'origine des immigrés. Cette question ne se rapporte pas qu'aux emplois à pourvoir, mais concerne aussi l'être humain, la famille, l'avenir de notre civilisation européenne et le respect des identités nationales.

En ce domaine sensible, l'Union Européenne doit éviter que s'installent entre les européens des désaccords insurmontables, une surenchère de méfiance et de rivalités. Les accords de Schengen, inadaptés et dépassés, sont à revoir entièrement et devront prendre en compte les politiques nationales.

A Yalta en février 1945, à Malte en décembre 1989, récemment encore, en janvier 2022, à Genève et tant de fois ailleurs où se décidaient la paix et l'avenir de l'Europe continentale, la «volonté des européens » ne s'est pas exprimée.

L'OTAN, qui voudrait être le bouclier du vieux continent, mais à laquelle n'appartiennent pas quatre pays de l'Union Européenne, a toujours parlé en ventriloque de Washington. L'Union Européenne existe, mais elle n'assure pas, par elle-même, sa sécurité et sa Défense. La protection de ses intérêts fondamentaux et de ses frontières a été déléguée aux choix politiques et militaires de l'OTAN, c'est à dire aux américains. C'est pourquoi, l'Europe a été absente des conférences et des rencontres décisives qui l'engagent.

Certes, la guerre froide qui opposait les pays européens membres de l'Alliance Atlantique à ceux du Pacte de Varsovie, pouvait l'expliquer jusqu'à l'effondrement de l'URSS. Mais, depuis sa disparition et l'élargissement de l'Union Européenne à l'Europe centrale et orientale, comment justifier ce manque de « volonté des européens »?

L'indépendance stratégique de l'Europe doit devenir une priorité pour faire face à d'éventuels conflits qui emploieraient des armes classiques, mais aussi l'espace, la cyber sécurité, les nouvelles armes technologiques et même la menace nucléaire.

A nouveau, nous sommes dans une compétition acharnée de puissances rivales où la concurrence politique, économique et militaire des Etats-Unis avec la Chine va dominer la scène mondiale. Pour Washington, ce n'est plus dans l'Atlantique nord et l'Europe que se situe son enjeu principal, mais c'est dans le Pacifique sud et la mer de Chine méridionale qu'il s'est concentré.

De son côté, la Russie humiliée par l'échec de l'URSS a investi le produit de ses richesses minières dans la modernisation de son armée.

Ce fut une erreur historique pour l'Union Européenne de ne pas avoir profité de la disparition du Pacte de Varsovie pour concevoir une organisation purement européenne de Défense. Cela aurait pu dissuader le président-autocrate de la Russie, nostalgique stalinien, d'envahir des territoires voisins de son vaste pays. Après la Géorgie, amputée de deux régions par l'armée russe, ce fut la Crimée, puis le Donbass, qu'elle occupe militairement.

A ses frontières occidentales, la Russie poursuit ses velléités belliqueuses. Poutine, nationaliste revanchard, voudrait se réapproprier des territoires de l'ancienne URSS. Et les Etats Baltes ont aussi de bonnes raisons de s'en méfier.

Face à cette menace, la géopolitique européenne est inexistante. Les rétorsions économiques et financières et les avertissements verbaux de Washington et de Bruxelles ne constituent pas le rapport de forces devenu indispensable.

Ce n'est pas le fantasme d'un belliciste occidental, mais une dangereuse et douloureuse réalité, dont continuent de souffrir les peuples de Géorgie, de Crimée, du Donbass et de Biélorussie.

A quoi serviraient ces dizaines de milliers de soldats, ces tanks, ces missiles qui y ont été amassés par la Russie, sinon pour tenter de faire pression sur les américains et leurs alliés européens afin qu'ils abandonnent leur soutien à la démocratie Ukrainienne et à l'opposition Biélorusse ?

Poutine lui-même n'a-t-il pas envisagé la possibilité d'une intervention militaire ? Il ne faudrait pas que l'inconscience de l'Union Européenne et la faiblesse des réactions de ses dirigeants s'apparentent à l'histoire des malheureux accords de Munich en 1938, qui sacrifièrent la Tchécoslovaquie libre et démocratique aux ambitions conquérantes de son puissant voisin. Une politique d'abandon au centre de l'Europe serait une tragédie, dont l'union, toujours en cours de construction, aurait du mal à se remettre.

Dans une compétition accélérée des puissances mondiales, les institutions européennes actuelles ne sont pas en mesure d'affronter ces enjeux qui conditionnent l'avenir des européens et de leur civilisation. Issues du Traité de Rome, malgré des ajustements successifs, elles sont restées sur les mêmes principes de répartitions des pouvoirs. Sous la haute autorité politique du conseil européen, l'impulsion du conseil des ministres semestriel, colégislateur avec le parlement, la commission, gardienne des traités, a l'initiative de la législation et la responsabilité de son exécution. L'organisation institutionnelle complexe de l'Europe, à la recherche permanente de consensus ou de l'unanimité entre ses vingt-sept Etats membres et soumise à de multiples influences contradictoires, ne peut pas se prononcer rapidement quand les circonstances internes ou externes l'exigent. Dans certains domaines, ces institutions se sont même accordées des compétences excessives que des Etats fédéraux, tels que les Etats-Unis ou même l'Allemagne, ont décentralisées. Après une longue expérience de leur fonctionnement qui leur a permis de faire progresser l'union, il faut en faire, maintenant, une analyse critique pour ouvrir le chantier de leur refondation.

C'est pourquoi des propositions pour de nouvelles institutions devraient être débattues par une consultation démocratique dans l'Union Européenne. Elles pourraient être soumises à une assemblée constituante, chargée d'élaborer un projet qui devrait impérativement être adopté par referendum dans tous les Etats membres. La subsidiarité devrait être établie dans une nouvelle répartition des compétences, entre ce qui relève de l'Europe et ce qui devrait rester ou revenir à la souveraineté nationale. Avec une majorité qualifiée, plus représentative de la démographie des Etats membres, le conseil européen, devrait être en mesure de prendre des décisions rapides quand les circonstances et l'intérêt collectif de l'union l'exigeraient. Tout en continuant de veiller au bon fonctionnement des traités, la commission qui dispose déjà de ces compétences serait principalement en charge de la bonne administration de l'union. Enfin, pour accélérer la transcription de la législation européenne dans les Etats membres, les parlements nationaux désigneraient une délégation permanente auprès du parlement européen.

Garantir à l'Europe et à sa civilisation un avenir de paix, dans la solidarité et la diversité de nos identités nationales, en fidélité avec nos racines culturelles et spirituelles, telle doit être, plus que jamais, la volonté des européens.